241	P NP	DM606.1
-----	------	---------

Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes

s 6211-04-004

Si il est d'intérêt National pour le Québec d'importer du gaz naturel par méthanier, c'est à la Nation Québécoise, au gouvernement que devrait revenir le choix des sites potentielles d'implantations (comme les barrage hydro-électrique, comme les hôpitaux etc.), et je ne crois pas que le gouvernement Québécois aurait choisi ce site à l'entrée de SA CAPITALE NATIONALE et à côté du berceau du fait français en Amérique, au milieu d'une zone résidentielle et agricole permanente.

On ne peut affirmer qu'un projet PRIVÉ est d'intérêt National en ne le traitant pas comme tel dans son ensemble.

Refusé Rabaska À LÉVIS, ce n'est pas d'intérêt National Accepter Rabaska À LÉVIS, ce n'est pas d'intérêt National Puisque c'est un consortium privé qui VOUS a imposé l'étude d'un seul site.

Le BAPE n'a pas, dans l'état actuel des choses, et je le déplore, et vous n'êtes pas responsable, Le BAPE n'a pas, le pouvoir d'analyser le meilleurs site pour l'implantation d'un terminal méthanier au Québec

Donc, je le répète, si Rabaska est d'intérêt National, c'est au gouvernement de choisir les sites potentiel d'implantation.

L'étude a pour objectif de vérifier quelle est l'attitude des gens vis-à-vis ce projet, plus précisément son site de construction et son utilité. Nous voulions également estimer l'impact du projet sur la vie personnelle de la population depuis le début du processus. (*)